

La littérature à la lettre

Gabrielle Roy, *Mon cher grand fou... Lettres à Marcel Carbotte 1947-1979* (édition préparée par Sophie Marcotte, avec la collaboration de François Ricard et Jane Everett), Montréal, Boréal, 2001, 832 p., 34,95 \$.

Marie Caron

Numéro 106, été 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/37402ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Caron, M. (2002). Compte rendu de [La littérature à la lettre / Gabrielle Roy, *Mon cher grand fou... Lettres à Marcel Carbotte 1947-1979* (édition préparée par Sophie Marcotte, avec la collaboration de François Ricard et Jane Everett), Montréal, Boréal, 2001, 832 p., 34,95 \$.] *Lettres québécoises*, (106), 41–41.

La littérature à la lettre

Outre des romans, récits, articles et nouvelles, Gabrielle Roy a laissé une abondante correspondance que surplombe la figure du D^r Marcel Carbotte, son mari. Ces lettres, on s'en étonne un peu, évoquent moins l'écriture que les choses du quotidien.

CORRESPONDANCE
Marie Caron

A NAÏS NIN, PAUL LÉAUTAUD ET CONSORTS *composaient* littéralement leur journal intime, à la manière d'une œuvre littéraire destinée à la fois à la galerie et à la postérité. De même, pendant qu'ils correspondent avec leurs proches, les écrivains songent-ils déjà à publier ces missives ? La question paraît des plus pertinentes dans le cas de Gabrielle Roy.

Il semble, en effet, au fur et à mesure que la correspondance progresse, que Gabrielle s'adresse de plus en plus à un destinataire virtuel, peut-être déjà aux lecteurs de son œuvre qui sont aussi les lecteurs potentiels de sa correspondance, plutôt qu'à Marcel lui-même, qui se retire peu à peu de l'échange,

observe ainsi en liminaire Sophie Marcotte, responsable de l'édition du présent ouvrage.

De la volumineuse correspondance due à la plume infatigable de Gabrielle Roy, plus de deux mille lettres ont été recensées jusqu'ici. Quelque temps avant sa mort survenue en 1983, l'écrivaine exprimait à son biographe François Ricard le vœu que soient publiés deux groupes de lettres : celles à sa sœur Bernadette, parues en 1988 (nouvelle édition préparée en 1999 par Ricard, Dominique Fortier et Jane Everett), et celles à son mari Marcel Carbotte, publiées aujourd'hui dans une édition préparée par Sophie Marcotte, avec la collaboration de Ricard et d'Everett.

Cet ensemble de 485 missives débute au cours de l'été 1947. *Bonheur d'occasion* a paru deux ans auparavant et son auteure, en pleine gloire, effectue un retour au Manitoba natal. Elle y rencontre Marcel Carbotte, que les Roy accueillent sans aménité. Pour fuir la lourde atmosphère familiale, l'écrivaine se réfugie à Kenora, une ville de l'Ontario proche de la frontière manitobaine. C'est à ce moment que les deux tourtereaux prendront l'habitude de s'écrire.

Le couple ne se pliait guère aux conventions, comme le montre la biographie *Gabrielle Roy, une vie* (Boréal, 1996). Gabrielle et Marcel se sont joué peu ou prou une partition à la Simone et Jean-Paul, « amours contingentes » incluses, surtout du côté du D^r Carbotte qui préférait notoirement les hommes. Cela étant, on cherchera en vain ici des détails sur l'orientation sexuelle du mari.

Une scène de ménage évoquée dans les lettres de l'été 1953 et quelques allusions à la nervosité et aux sautes d'humeur de Marcel sont les seuls indices, dans cette correspondance, qui peuvent laisser supposer que la romancière était au courant,

souligne Sophie Marcotte.

Gabrielle Roy a, quant à elle, beaucoup voyagé, à cause de son œuvre mais aussi pour son bon plaisir, et s'éloignait du domicile conjugal pendant de longues périodes pour écrire. Au début, Marcel supporte plutôt mal les

séparations que lui impose son épouse : en témoignent ses lettres qui n'apparaissent pas ici, mais que présente la thèse de doctorat de M^{me} Marcotte¹. De 1947 à 1950, soit depuis les quelques mois ayant précédé le mariage jusqu'à la fin du séjour de trois ans en France — cette période, la plus fertile en échanges épistolaires, constitue le premier des trois blocs que comprend le livre —, la correspondance du couple, à l'évidence très épris, emprunte un tour amoureux et un rythme qui ne dureront cependant pas. Le ton et la fréquence des lettres sont de bons baromètres de l'état du ménage Roy-Carbotte. Ainsi, durant la période 1951-1959 — marquée par l'installation définitive à Québec et les nombreuses absences de Gabrielle —, Marcel répond de façon moins régulière et de plus en plus laconique, ce que lui reproche ou déplore son épouse. D'après le ton des lettres, la complicité et l'amitié ont succédé à la passion. La dernière période, de 1960 à 1979, se caractérise enfin par une distance accrue entre les époux, voire une acrimonie parfois ; Gabrielle elle-même écrit beaucoup moins, tandis que Marcel finit par ne plus répondre du tout.

Mais, comme le soulève Sophie Marcotte, il fut sans doute un temps, arrivé assez tôt, où l'écrivaine ne cherchait pas à obtenir *réellement* une réponse de son interlocuteur. Ses lettres, très bien figolées en général, présentent la constante de n'aborder que rarement le travail de l'écrivaine et l'œuvre en cours. Elles donnent un certain accès à l'intimité de Gabrielle Roy, mais ne renseignent guère sur sa conception de l'écriture et ses méthodes. Plutôt que d'analyser ou de commenter ses romans, l'épistolière s'attarde aux choses du quotidien, aux impressions que lui ont laissées les lieux et les personnes rencontrées, aux différents décors qui l'environnent... Or, ces descriptions de « choses vues » étaient peut-être pour Gabrielle Roy, écrivaine qui ne cessait jamais d'écrire, une manière d'exercice de style, une façon de garder la main lorsque l'inspiration fait défaut, avance judicieusement Sophie Marcotte. L'hypothèse apparaît d'autant plus plausible que, les dernières années, Gabrielle Roy est seule à poursuivre une correspondance qui dès lors s'apparente davantage au journal intime. Marcel, de fait, n'a peut-être pas tardé à constater que ces échanges épistolaires lui assignaient la fonction de faire-valoir.

Il convient de le répéter : bien que ces lettres donnent à lire cela même qui compose le quotidien et qu'elles s'adressent à un destinataire éminemment intime, bien qu'elles révèlent beaucoup de la relation du couple, elles ne livrent pas un accès illimité à la vie privée de Gabrielle Roy. Elles semblent en somme écrites comme un appendice à l'œuvre littéraire. Comme si, depuis toujours, l'écrivaine savait correspondre avec un destinataire ultime : le lecteur.



Gabrielle Roy



1. Sophie Marcotte, *Gabrielle Roy épistolière. La correspondance avec Marcel Carbotte*, thèse de doctorat, Université McGill, août 2000, 1549 p. (disponible pour consultation à la bibliothèque McLennan de l'Université McGill).